

# Vivre à Arbin

## Lettre à un Ami

Conseil Municipal

Réunion du Conseil

Lettre n°133.

Bien cher Albinus,

Lundi 10 avril le Conseil Municipal s'est réuni. 12 conseillers étaient présents. Mmes Robin, Perek et Pilleux étaient absentes. La séance prévue à 19h00 n'a débuté qu'à 19h15. Il fallait paraît-il attendre Mme Caput, Inspectrice Divisionnaire au Centre des Finances Publiques de Montmélian. Finalement elle n'est pas venue. Le compte-rendu du 20 mars est approuvé à l'unanimité.

\*\*\*

### 1-Approbation des comptes administratifs 2016 : Budget général et budget eau et assainissement :

- a) Budget général : je ne reviendrai pas sur la présentation orale en tous points identiques aux années précédentes. La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture de **54 985,49€** et la section d'investissement un déficit qui s'aggrave à **154 089,05€** contre **125 506,01€** en 2015. On traîne toujours le manque de financement de la nouvelle Mairie. Suite à la dissolution du CCAS **5 922,54€** sont virés au compte 002 : résultat de fonctionnement reporté et **4 231,10€** au compte 001 : excédent d'investissement antérieur. L'excédent de la section de fonctionnement se monte donc à **60 908,03€** qui est viré au compte 1068 pour couvrir en partie le besoin de financement de la section investissement.
- b) Budget eau et assainissement : pour la section de fonctionnement l'exercice fait apparaître un déficit de **26 195,08€** et un excédent de clôture (compte-tenu de l'excédent reporté) de **237 682,70€** reporté au compte 002. La section investissement présente un excédent de clôture de **153 445,79€** (après un déficit de l'exercice de **28 543,30€**) reporté au compte 001. Les comptes administratifs 2016 sont approuvés à l'unanimité.

### 2-Approbation des comptes de gestion 2016 : Budget général et budget eau et assainissement : les comptes de gestion 2016 transmis par les services du Trésor Public sont conformes aux comptes de la Commune. Approuvé à l'unanimité.

### 3-Budgets primitifs 2017 : Budget général et budget eau et assainissement :

- a) Budget général : il s'équilibre en dépenses et recettes à **672 004€** pour la section de fonctionnement et à **356 655€** pour la section d'investissement. Comme d'habitude, Albinus, je te donnerai plus de détails dès que possible. On peut, malgré tout, noter une hausse de 3% des dépenses de fonctionnement. Le montant élevé de la section investissement s'explique par les ventes de terrains en zone industrielle pour **238 315€**. Sans questions ni remarques le budget est approuvé à l'unanimité.
- b) Budget eau et assainissement : la section d'exploitation s'équilibre à **368 058€** et la section investissement à **338 652€**. Pour cette dernière pas d'information sur les investissements prévus soit **320 000€**. Approuvé à l'unanimité.

**4-Emplois saisonniers - Création de postes** : comme chaque année le Maire propose le recrutement d'emplois saisonniers pour faire face au surcroît de travail des services techniques et à l'école. Accord à l'unanimité pour la création de 4 postes du 01/06 au 30/09 à raison de 35h hebdomadaire.

**5-Indemnités de fonction du Maire et des adjoints** : compte-tenu du relèvement de la valeur du point d'indice et du nouvel indice terminal de la fonction publique les indemnités sont revalorisées comme suit :

- Pour le Maire : taux maximal de 31% de l'indice brut terminal soit **1 199,90€** au 01/01/2017
- Pour les adjoints : taux maximal de 8,25% de l'indice brut terminal soit **319,32€** au 01/01/2017

Approuvé à l'unanimité avec effet au 01/01/2017.

**6-Informations diverses :**

- a) Information d'un courrier préfectoral qui enregistre le retrait de l'arrêté communal du 2 février 2017, qui interdisait l'édification d'une œuvre d'art.
- b) Diffusion du bulletin municipal fin avril.
- c) Recyclerie dans les déchetteries du SIBRECSA : ce dernier met en place le samedi à la déchetterie de Francin une permanence en vue de récupérer les objets sans utilité afin de les revaloriser par une association qui fait en sorte de leur donner une seconde vie.

Voilà Albinus. En 40 mn, tout a été réglé. Plus le temps passe plus on fait court ! Mais, une fois encore, on nous rappelle que tout a été vu, revu et corrigé pendant les nombreuses séances de travail de **l'ensemble du conseil**. Alors il devient évident qu'en séance publique il ne doit y avoir ni débat ni commentaire. S'il y a des avis divergents ou le moindre désaccord tu n'en sauras rien. Albinus, comme chaque année, je ferai mon possible pour te donner une synthèse plus complète des finances de notre village.

Allez, à bientôt.

Ton ami Nicolas.

Mai 2017

Association Vivre à Arbin : [vivrearbin.1w.fr](http://vivrearbin.1w.fr)